

*Communiqué de Presse*

*Paris, le 27 juin 2018*

## **Prévention alcool : les filières de boissons alcoolisées remettent leurs contributions au Président de la République**

**La filière des boissons spiritueuses a remis ce matin sa contribution au plan national de santé publique « Priorité prévention », construite en association avec l'ensemble des filières de boissons alcoolisées (Vin et Société, Brasseurs de France, Fédération Française des Vins d'Apéritif et Avec Modération !).**

Encourager les comportements responsables en matière de consommation de boissons alcoolisées est une priorité pour les producteurs et les metteurs en marché de spiritueux qui ne peuvent accepter un usage inapproprié de leurs produits et les risques qui y sont associés.

Cette contribution s'inscrit dans une démarche volontaire et constructive. Avec 30 mesures concrètes, elle est le résultat d'un vaste travail engagé avec les professionnels des différentes filières afin de lutter contre les comportements et situations à risques et favoriser un comportement responsable.

Ce document s'appuie sur une réflexion collective et s'articule autour de trois piliers déclinés en actions opérationnelles :

- Prévenir les comportements et situations à risques et cibler les publics sensibles
- Encourager les comportements responsables
- Expérimenter des dispositifs de prévention ciblée et les généraliser après évaluation

Convaincus que seule la co-construction permet l'adoption et le suivi d'une politique de prévention efficace, la Fédération Française des Spiritueux et ses membres en appellent au Président de la République pour donner sa chance à la révolution de la prévention. Nous restons mobilisés afin de lutter contre les consommations excessives, notamment au regard des populations les plus sensibles.

**Contact Presse : Agence VFCRP**

Agathe Cros – 01 47 57 85 62 [acros@vfcrp.fr](mailto:acros@vfcrp.fr) et Valérie Langlois – 01 47 57 83 55 [vlanglois@vfcrp.fr](mailto:vlanglois@vfcrp.fr)